

VICHY

est à
LE MAGAZINE DES VICHYSOIS

DÉCEMBRE
2023
NUMÉRO
129

DOSSIER

NOËL À VICHY

VICHY
PATRIMOINE MONDIAL



GRAND MARCHÉ Brunch a succès

Un brunch généreusement composé de produits locaux par des chefs vichyssois, c'était l'animation proposée par le Grand Marché le dimanche 15 octobre dernier. Des viennoiseries à la charcuterie en passant par des plats aussi raffinés que surprenants, un menu gargantuesque pour le plus grand bonheur des papilles des 160 personnes présentes pour cet événement. •



FESTIVAL Le Festival des jeux fait société

En septembre dernier, Vichy accueillait la 6^e édition du Festival des jeux de société au Palais des Congrès. Du 16 au 19 pour les professionnels, le salon recevait le grand public du 22 au 24 septembre. L'événement a encore remporté un grand succès et ne cesse de grossir : la première édition en 2018 avait accueilli 6 000 visiteurs, ils étaient 10 000 cette année. •

SPORT Le Sport ça me dit vous attend !

Depuis le 30 septembre et tout au long de l'année, la Ville de Vichy a mis en place le dispositif « Sport ça me dit ». Gratuit, ouvert à tous, tous les samedis matin, il permet de découvrir ou de pratiquer une ou plusieurs activités sportives. Les pratiquants sont encadrés par des moniteurs diplômés des associations et clubs sportifs locaux. Pour participer, vous pouvez vous inscrire sur <https://www.ville-vichy.fr/sport/samedi>. •



COUP D'ŒIL SUR LE SOMMAIRE

P. 4 VICHY EN BREF

Toute l'actualité en bref. •



P. 5 BIODÉCHETS VICHY ENGAGÉ

Tous les quartiers de Vichy seront bientôt dotés de points de collecte des biodéchets. •



P. 8 & 9 DOSSIER VICHY FÉRIQUE

Découvrez tout le programme de Noël à Vichy. •

P. 12 & 13 ÉVÈNEMENT HISTOIRE ET MÉMOIRE(S) 2024

La semaine Histoire et Mémoire(s) se déroulera du 22 au 28 janvier 2024 avec pour thématiques « 1944 et le sport face à la haine, à l'épreuve de la géopolitique, de la guerre et des discriminations ». •



N°129 - DÉCEMBRE 2023

19.625 exemplaires

Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication : Sébastien Delamare

Conception et rédaction : Direction de la Communication

Imprimerie : Decombat

Illustration couverture : SoZ

Crédits photos : Rubens Hazon, Vichy Sport, Vichy communauté, Vichy mon Amour / Cindy Michaud, Lydie Allriot, Louise Auriac, Laurence Plancke, DR.

C'EST À VICHY - MAIRIE DE VICHY
B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX



La Reine des Villes d'Eaux, vêtue de son habit de lumière, se prépare à saupoudrer de la magie dans notre cœur thermal et... dans nos assiettes !

« Il ne faut pas tant regarder ce qu'on mange qu'avec qui on mange », relevait en son temps Epicure. Dans un pays comme le nôtre qui a érigé la gastronomie en art de vivre, le repas de Noël conserve une place à part, un moment de grande tradition qui convoque pour tous des souvenirs d'enfance à l'instar du rêve de « joujoux par milliers ».

Les restaurants demeurent néanmoins un petit bout du roman national. À Vichy, cette culture commune est inscrite dans son art de vivre. Carottes Vichy, Vichysoise, pastilles... Vichy est aussi synonyme de gourmandise. Pour preuve, les nombreux restaurants installés à Vichy, du bistrot de quartier à l'étoilée Maison Decoret. La gastronomie vichysoise se conjugue au pluriel et s'apprête à écrire un nouveau chapitre avec l'ouverture prochaine, à la Rotonde, d'une nouvelle brasserie des Maisons Bocuse qui contribuent à faire rayonner les valeurs de la cuisine française telles qu'incarnées par un des cuisiniers du siècle, Paul Bocuse. Marlène Chaussemy, cheffe historique des lieux a, quant à elle, choisi une aventure plus intime au cœur du Parc des Sources dans son « Écrin de Marlène ». Autre figure de l'art de vivre culinaire vichysois, Antoine Souillat qui, après 32 ans, a tourné la page de son histoire, rue Burnol, en confiant les clés de son institution au chef Sébastien Méhaux et sa famille.

Décembre scintillera dans les rues, l'occasion d'évoquer les avancées importantes de la Ville en matière de sobriété énergétique avec le passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public du centre-ville de Vichy générant une économie d'énergie d'environ 60% par rapport aux luminaires précédents et avec l'objectif de moderniser 100% des quartiers d'ici 2026. Aussi, depuis le 27 octobre, ce secteur du centre-ville 100% LED sera éclairé toute la nuit.

À l'aube de 2024, année placée sous le signe du sport, il est opportun de rappeler ces quelques mots du Baron Pierre de Coubertin : « Voir loin, parler franc, agir ferme ». Décembre, c'est une parenthèse dans notre quotidien avant de débiter une nouvelle année, un temps pour se ressourcer avant d'affronter les nouveaux défis de notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année ! •

Frédéric Aguilera

Maire de Vichy - Président de Vichy Communauté
Vice-Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes



POPULATION

AVIS DE RECENSEMENT

Le prochain recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 24 février 2024. Parallèlement, certains habitants, en plus du recensement traditionnel, auront aussi à répondre à un questionnaire « enquête familles ». Le recensement de la population est déclaratif, obligatoire et confidentiel. Toutes les statistiques produites sont anonymisées. Les réponses aux questionnaires peuvent se faire sur papier ou directement par les usagers sur internet via une plateforme dédiée. •

LISTES ÉLECTORALES

**2024,
ANNÉE D'ÉLECTIONS**

Les élections Européennes auront lieu dimanche 9 juin 2024. Les électeurs auront jusqu'au vendredi 3 mai pour s'inscrire sur les listes. Il n'y aura qu'un tour d'élection. Pour s'inscrire sur les listes, il faut :

- une pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de la personne (facture EDF, téléphone fixe, avis d'imposition, bulletin de salaire). •

► Pour tout renseignement, prendre contact avec le service État Civil au 04 70 30 17 21.



SANTÉ

**UNE MUTUELLE POUR TOUS
LES VICHYSOIS**

« La Mutuelle Communale » propose une offre de santé depuis janvier 2019. Dans le cadre de la convention signée par l'association Mut Com et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vichy, la Ville de Vichy propose à ses administrés un contrat collectif de mutuelle santé, à adhésion facultative et à tarif négocié.

« La Mutuelle Communale » est ouverte à tous les habitants, notamment aux jeunes sans emploi, seniors, professions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, à certains salariés en CDD ou à multi employeurs ou même en CDI à temps partiel. Aucune condition d'âge n'est requise pour accéder à cette offre de soins à moindres coûts.

« La Mutuelle Communale » accompagne les adhérents dans toutes les démarches administratives. •

► Permanence au CCAS de Vichy, 21 rue d'Alsace, tous les lundis de 13h30 à 17h, les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h.



MOBILITÉ

VICHY ADOPTE SON PLAN PIÉTONS

Vichy est en tête des villes où on marche le plus avec 44 % des déplacements qui se font à pied. La Ville entend conforter et amplifier cette (dé)marche saine et vertueuse. Pour cela, lundi 2 octobre, le Conseil Municipal a adopté la mise en place d'un « Plan piétons ». Ce plan s'articule autour de 5 grandes priorités et 35 mesures destinées à favoriser les déplacements du quotidien à pied.

Le plan prévoit des déplacements piétons sécurisés avec une vitesse des deux-roues limitée à 6km/h dans les zones piétonnes. L'ensemble de la ville passera en « zone 30km/h » (hors grands axes). Les trottoirs seront rendus agréables et accessibles notamment aux personnes à mobilité réduite.

La Ville réalisera des parkings-relais pour limiter la circulation en ville. Elle développera également le recours au pédibus pour les écoles, dont les abords seront sécurisés.

En complément de ces mesures, la Ville a adopté la création d'un Conseil des Mobilités Actives. Cette instance regroupera des élus municipaux, représentants de la prévention routière, des parents d'élèves, des personnes à mobilité réduite, des commerçants, usagers de 2 roues, automobilistes, comités de quartiers. •

► Plus d'infos sur www.ville-vichy.fr



LA COLLECTE DES BIODÉCHETS S'ÉTEND À TOUTE LA VILLE

Les biodéchets représentent un tiers de nos poubelles. Avec l'année 2024, la loi sur les biodéchets (loi AGEC) et l'obligation de proposer un tri à la source des déchets organiques (alimentaires et végétaux) à l'ensemble des habitants entre en vigueur.

L'agglomération n'a pas attendu cette échéance réglementaire pour s'engager aux côtés de ses usagers. Depuis novembre 2022, 26 bornes sont en phase d'expérimentation sur les 3 communes de sa zone de compétence « Déchets » : Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy avec le quartier des Garêts et le quartier de Beauséjour.

À ce jour, plus de 3,5 kg par foyer et par mois sont détournés des ordures ménagères résiduelles dans nos quartiers tests. En comparaison, la moyenne nationale se situe autour de 3 kg par foyer. Les usagers vichysois jouent donc bien le jeu du tri.

La loi qui va entrer en vigueur au 1^{er} janvier prochain prévoit d'offrir deux types d'équipement : l'acquisition de composteurs à tarif préférentiel et le déploiement de bornes de collecte sur l'espace public. À terme, en 2024, plus de 250 bornes de collecte des biodéchets seront déployées sur les 3 communes, assurant un maillage des équipements au plus proche de la population. Un « kit biodéchets » sera distribué à l'ensemble des usagers des 3 communes, comportant les consignes d'utilisation, un mémo du tri ainsi qu'un **bio-seau de 10 litres pour le transfert des déchets alimentaires à la borne.**

UN DÉPLOIEMENT DANS CHAQUE QUARTIER

Des bornes seront installées dans chaque quartier avec une distribution de bio-seaux de 10 litres.

En tout, 120 bornes seront installées à Vichy en début d'année 2024. Tous les Vichysois auront accès à un point d'apport volontaire à proximité de chez eux dans un rayon accessible en mode piéton, sur le modèle des colonnes à verres disponibles sur tout le territoire de la ville.

La distribution des bio-seaux, du guide du tri et des consignes d'utilisation sera assurée par des jeunes volontaires en service civique lors de permanences, selon le découpage des quartiers de Vichy.

Afin d'organiser cette distribution, un courrier sera prochainement envoyé à l'ensemble des habitants pour en indiquer les dates.

Une distribution a déjà été effectuée les 18 et 19 novembre au Palais du Lac à l'occasion de de l'événement « Faites de la Récup' ».

Pour ceux qui le souhaitent, des composteurs seront en vente, à tarif préférentiel, à destination des **déchets végétaux, coquilles d'œufs et autres déchets alimentaires.** Trier va devenir un jeu d'enfant ! •



La table d'Antoine

Côté restaurants, Vichy attire de nouveaux Chefs à la tête d'établissements emblématiques.

Rencontre avec Sébastien Méhaux, 44 ans, nouveau chef de La table d'Antoine depuis le vendredi 13 octobre.

Un parcours comme un voyage de découvertes

J'ai beaucoup voyagé parce que mon père était militaire. Je suis originaire du Nord-Pas-de-Calais mais je suis né à Nîmes. Mes parents avaient des attaches dans la Creuse près de Montluçon où j'ai passé mon CAP, mon BEP et mon bac pro. À cette période, j'ai travaillé au restaurant « Le Grenier à Sel, » une table que j'aimais beaucoup, puis chez Pierre Orci à Lyon, un étoilé Michelin. J'ai travaillé à la Ferme Saint-Sébastien à Charroux où j'ai rencontré mon épouse. Je suis passé par « L'Hippocampe » à Vichy avec Rémi Bourgeois. Il est passionné par les produits de la mer. J'ai adoré et je me suis dit à ce moment-là que j'irai un jour en Bretagne. Ce que nous avons fait ces cinq dernières années à Saint-Pol-de-Léon (Finistère) près de viviers de poissons. Mais c'est aussi une grande terre maraîchère. Ce qui m'a permis de faire ce que j'aime : mélanger les produits de la terre et de la mer.

Le retour en Auvergne comme un besoin

Au bout de cinq ans en Bretagne, l'Auvergne nous manquait. La famille nous manquait. Ils sont tous ici. On savait qu'on reviendrait. On ne savait pas quand. Un jour, sur notre téléphone, on a vu que la mairie de Vichy cherchait un repreneur pour la Rotonde. On était aussi intéressé par « La Table d'Antoine » et notre profil leur plaisait bien. On a réussi à trouver un arrangement avec eux.

Un projet à quatre

Nous sommes quatre à réaliser ce projet. Mon épouse, pâtissière, une de mes quatre filles, pâtissière également, son compagnon, sommelier et moi à la cuisine. Nous avons la même équipe que les précédents propriétaires, agréable, soudée en cuisine comme en salle. C'est un grand plaisir de travailler avec ces professionnels motivés.

Une carte entre terre et mer

Ma cuisine, c'est celle que j'aime et que j'aime manger. Des clients me disent qu'elle est « authentique et surprenante ». Je dirais aussi atypique et japonisante même si la base est traditionnelle. J'aime faire découvrir des saveurs. Je travaille beaucoup avec les algues, avec les produits de la mer. Comme je suis curieux de nature, je commande, je teste, je goûte et je retranscris pour les clients. Je propose par exemple des Saint-Jacques avec du pied de porc, une bavaroise de

bleu d'Auvergne... Souvent des mélanges surprenants avec des propositions de condiments si le client le souhaite.

Mais il ne faut pas aller trop loin. La table d'Antoine est ancrée, c'est une institution à laquelle nous apportons une dimension « découverte ». J'essaie de faire en sorte que le client se souvienne du plat.

Des produits éthiques

J'ai gardé mon producteur de pigeons et de lapins du Morbihan dont je connais l'éthique. Même chose pour les escargots de Nizerolles. Pour le poisson, je privilégie la pêche de ligne ou issue de petit bateau qui abîme moins le produit.

Que notre cuisine soit comprise

Notre ambition est de faire fonctionner le restaurant et que notre cuisine soit comprise. Qu'on parle de nous en bien. Le Gault & Millau nous suit depuis quelques années déjà. Nous avons deux toques dans notre ancien restaurant. Cette année, nous figurons dans « le guide 109 » : 109 chefs qui, tous les ans, représentent le « sang neuf » de la gastronomie française. Et s'il y a des reconnaissances à venir, nous sommes preneurs ! •

► Ouverture :

Du mercredi au dimanche inclus.

Midi et soir.

Le café est ouvert de 15 h à 18h.

Formule du midi avec mise en bouche, plat, dessert à 39 € savourée en une heure.

Un salon de café

En plus du restaurant, nous proposons un salon de café pour se détendre dans une ambiance calme. Pour recevoir les clients, l'après-midi de 15h à 18h, un comptoir a été créé. Les pâtisseries pour le restaurant et pour le café sont proposées par ma fille : cookies, macarons, pains d'épices, gâteaux nantais, etc. Pour les boissons : cafés et thés variés, latte possible sans lactose avec lait d'avoine, d'amande ou de soja.

La nouveauté



OUVERTURE D'UNE BRASSERIE BOCUSE À VICHY

La Ville de Vichy et les « Maisons Bocuse » ont annoncé en septembre dernier l'ouverture d'une toute nouvelle brasserie à la Rotonde. Cette nouvelle adresse des gourmets succède à La Table de Marlène.

Paul-Maurice Morel, directeur général associé du Groupe Bocuse s'exprime sur cette ouverture.

Vichy comptera donc bientôt parmi les villes qui accueillent un restaurant Bocuse ?

Oui, les « Maisons Bocuse » sont ravies d'annoncer l'ouverture de leur toute nouvelle brasserie à Vichy, baptisée « La Rotonde ». Cette nouvelle adresse gastronomique, située sur le lac d'Allier, promet de ravir les papilles des habitants de Vichy et des visiteurs du monde.

Le Groupe Bocuse, présent dans trois villes emblématiques : Lyon, Annecy et Paris, avec un restaurant gastronomique et huit brasseries et restaurants, a pour mission de faire rayonner les précieuses valeurs de la cuisine française, telles qu'incarnées par le cuisinier du siècle, Paul Bocuse. Sous la présidence de Jérôme Bocuse et porté par l'excellence des meilleurs professionnels, le groupe promeut Tradition, Qualité et Générosité, au service d'une expérience gastronomique et conviviale dans chacun de ses établissements.

C'est le lieu, La Rotonde, qui vous a encouragé à répondre à l'appel à projet de la Ville ?

La Rotonde, conçue comme une ode à la cuisine française classique et à l'art de vivre à la Française, promet une expérience dédiée au plaisir des sens. Cette brasserie offre un cadre élégant et intemporel, posé sur l'eau, à la fois au cœur de la nature et de la ville.

Quelle sera la date d'ouverture et envisagez-vous des travaux ?

L'ouverture est prévue pour la toute fin de l'année 2024 ou début 2025. Nous allons agrandir les espaces de cuisine et créer des aménagements spécifiques à la « Maison Bocuse ».

Ces aménagements permettront la création d'une boutique qui mettra en valeur les produits d'épicerie fine Paul Bocuse afin d'emporter une part de l'expérience gastronomique chez soi !

Pour œuvrer à la transmission de notre savoir-faire et du patrimoine culinaire, nous proposerons également un lieu de formation dans lequel seront organisés des stages d'initiation ou de perfectionnement culinaires.

Que pourrons-nous trouver au menu de la future brasserie Bocuse de Vichy ?

Les convives pourront y savourer des plats emblématiques, préparés avec des produits du terroir et de saison.

Une sélection de plats classiques des Maisons tels que les quenelles de brochet à la sauce homardine, le filet d'Omble Chevalier à la Grenobloise ; la volaille de Bresse aux morilles ou encore le fameux baba au rhum de Monsieur Paul.

Les visiteurs pourront également se délecter chez « Bocuse Original Comptoir » avec une offre de sandwiches et de burgers haut de gamme, et auront également la possibilité de privatiser des salons pour des événements professionnels ou familiaux avec l'offre traiteur du Groupe. •



NOËL À VICHY

Revoilà le temps de Noël ! En cette fin novembre, Vichy se pare des couleurs festives de fin d'année. Les nombreuses animations et le Marché de Noël font leur retour pour des rendez-vous magiques et féériques ! Cette année, les fêtes coïncident avec la rénovation du beau Fer à Cheval et l'ouverture de nouvelles boutiques en son sein (Lire la rubrique suivante, Vichy Dynamique).

★ PATINOIRE ET MANÈGES SUR LA PLACE CHARLES-DE-GAULLE

Patinoire synthétique de 300m² avec ses chalets gourmands et leur terrasse, ainsi que des manèges pour toute la famille.
Du jeudi 23 novembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024

★ MANÈGE SAPIN DE NOËL SUR LE PARVIS DES QUATRE CHEMINS

Un manège sous forme de sapin géant embarquera petits et grands à bord d'une boule de Noël XXL.
Du jeudi 23 novembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024

★ DÉAMBULATION FÉÉRIQUE « LE BAL DES CYGNES »

Qui n'a jamais rêvé de donner vie à la danseuse de sa boîte à musique ? Laissez-vous donc subjugué par la beauté des danseuses cygnes accompagnées de leur casse-noisette pour valser, déambuler ou encore vous faire rêver. Un show qui illuminera votre soirée avec son tricycle lumineux sonorisé et ces personnages féériques.

Dimanche 26/11 à 17h – Départ depuis les 4 Chemins. Arrivée sur la Place Charles-de-Gaulle.

★ MARCHÉ DE NOËL DE VICHY COMMERCE

Place Charles-de-Gaulle, Retrouvez le traditionnel marché de Noël et ses nombreuses animations.

Vendredi 8/12 de 14h à 22h, samedi 9/12 de 10h à 22h,
dimanche 10/12 de 10h à 18h30



RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME
SUR WWW.VILLE-VICHY.FR/NOEL



★ NOËL AU GRAND MARCHÉ DU 16 AU 23 DÉCEMBRE 2023

- Saveurs de fêtes - Du samedi 16 au samedi 23 décembre
- Dégustation de Noël - Samedi 16 décembre de 9h30 à 12h30.
- Un Noël pour petits et grands - samedi 23 décembre au Grand Marché :
 - Rencontre avec le Père Noël de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
 - Spectacle de Noël « Nicolas et la Petite-extraterrestre »*
Séances à 14h, 15h30 et 17h. Durée 50mn. À partir de 3 ans.
Mezzanine du Grand Marché. Spectacle gratuit. Nombre de places limité.
 - Les ateliers des lutins* de 14h à 18h. Séances toutes les 45 minutes.
Durée d'une séance 30 mn. Ateliers gratuits. Nombre de places limité.
*Inscription obligatoire sur vichymonamour.fr ou à l'Office de Tourisme de Vichy 04 70 98 71 94.
 - Le chocolat gourmand du Père Noël de 15h à 17h.
Gratuit. Dans la limite des quantités disponibles. Offre réservée aux enfants.
 - Le parvis fait son show ! Quel que soit notre âge, on aime tous fêter Noël en musique !
Cette après-midi n'hésitez pas à braver les températures hivernales pour 2 shows sur le parvis du Grand Marché.

★ LE CHALET GOURMAND

Au cœur du Fer à Cheval, le Chalet gourmand régale petits et grands. Crêpes et gaufres, chocolat et vin chaud, huîtres, foie gras ou encore saumon fumé, le Chalet gourmand vous accueille tous les jours de 11h à 20h et jusqu'à 22h les jeudis, vendredis et samedis. Tous les jours du 1^{er} décembre au 7 janvier 2024

★ VISITEZ LA VILLE DE VICHY PENDANT LES FÊTES

Informations et réservation sur boutique.vichymonamour.fr/visit ou à l'Office de tourisme, 19 Rue du Parc - 04 70 98 71 94.

★ LES FÉRIES DE NOËL DE VICHY COMMERCE

Du 18 novembre au 9 décembre, 5000€ à gagner en chèques cadeaux. 500€ pour le 1^{er} et 50€ pour les 90 suivants. TIRAGE AU SORT LE LUNDI 11 DÉCEMBRE



Le mot de
JEAN-JACQUES ROUY

PRÉSIDENT DE VICHY COMMERCE

Les animations et le traditionnel marché de Noël font leur retour...

Les féeries de Noël reviennent avec 5 000 € à gagner en chèque-cadeau, en déposant un ticket de participation dans une urne.

Le traditionnel marché de Noël va se situer le deuxième week-end de décembre, du 8 au 10 décembre avec

nocturne le vendredi et le samedi. On aura la présence de « Vichy et ses Sources », en tenue et en musique, un clown aussi qui va transformer des ballons, un Père Noël évidemment. Patrick Fradin assurera l'animation musicale le vendredi soir.





VICHY DYNAMIQUE

40 NOUVEAUX COMMERCES À VICHY

La vie commerçante à Vichy nous offre cette année encore de nouvelles enseignes. En 2023, 40 nouveaux commerces ont ouvert leurs portes ou sont sur le point d'ouvrir. Cette double page vous propose de les découvrir pour bien consommer.

ILS ONT OUVERT

Paul

36 rue Clemenceau
Café, boulangerie

Cuisine et sentiments

27 rue Salignat
Restaurant

Atelier Jus de Carotte

Passage Clemenceau
Décoration et cours d'art

Wathe

2 rue de Paris
Chausseur

Yogourt Factory

Centre commercial
des 4 Chemins
Glacier

L'Instant planche

8 rue Burnol
Restaurant

Leonidas

20 rue Wilson
Alimentation

Equimania

106 rue Jean-Jaurès
Sport

L'Atelier de Caroline

40 place Charles de Gaulle
Tapisserie

La Rôtisserie

5 rue Burnol
Restaurant

Claire's

Centre commercial
des 4 Chemins
Accessoires de mode

Doonut

58 bis passage Clemenceau
Snacking

Chez MC

31 avenue Thermale
Coiffure

Léon Donuts Maison

2 rue Burnol
Snack

Atelier Delord

4 place d'Allier
Artiste peintre

L'Univers du bambou

24 bis Rue Lucas
Literie

Himalaya

16 passage de l'Amirauté
Accessoires maison

L'Vena

73 passage Clemenceau
Pâtisseries orientales

O'La Crepe

160 rue Jean-Jaurès
Restauration rapide

Moustache

14 rue de l'Hôtel des Postes
Glacier

BatiVernetEco

25 rue Sainte-Cécile
Fournisseur de matériaux

Bonhomme

2 rue de Paris
Prêt-à-porter

Cora en ville

12 rue de Paris
Alimentation

Misso

42 rue de Paris
Restauration à emporter

La Casa

1 bis rue Constantine
Coiffure

La Strada

36 avenue de Lyon
Restaurant

Élite nutrition

Passage du commerce
Nutrition

Atelier de peintre

Brigitte Delord
36 rue Salignat
Artiste peintre

ZOOM



Mina
6, 8 rue Clemenceau
Prêt-à-porter



BD Fugue
37 rue de Paris
Librairie



Soupçon d'élégance
Fer à cheval
Accessoires de mode



Verdandi
1 rue du Président Roosevelt
Produits de beauté, concept-store

ILS ONT CHANGÉ DE PROPRIÉTAIRE

Les Ambassadeurs
12 boulevard de Russie
Bar

La Marmite
34 avenue Victoria
Restaurant

Le Victoria
27 avenue Victoria
Restaurant

Le Bazar
9 rue Banville
Bar

La Table d'Antoine
8 rue Burnol
Restaurant

Les Compères
15 passage de l'Amirauté
Bar à vin

Le Café des sources
32 rue Wilson
Restaurant

ILS ONT DÉMÉNAGÉ

Vanessa
Passage Clemenceau
Chausseur

Jules
Centre commercial
des 4 Chemins
Prêt-à-porter

**La Petite boutique de
Jeannette**
13 passage de l'Amirauté
Accessoires pour animaux

Jott
15 rue Clemenceau
Prêt-à-porter

Antiquaire
22 rue Montaret
Antiquités

Plus
Centre commercial des Ailes
Prêt-à-porter

ILS VONT OUVRIR

Icone et design
Fer à cheval
Décoration

Venus Barista
Fer à Cheval
Arts de la table
autour du café

Culinart
12 rue de l'Hôtel des Postes
Arts de la table

Colombus
23 rue Sornin
Café



P'A Cantal
Place de la Victoire
Alimentation

Pequena tapa
Rue de Banville
Bar à tapas

Le Marché fleuri
Grand Marché
Fleuriste

Arca Bloc
18 avenue
de la Croix-Saint-Martin
Salle d'escalade



« Histoire et Mémoire(s) » 2024 se déroulera du 22 au 28 janvier, elle portera sur l'année 1944 ainsi que le Sport face à la haine, à l'épreuve de la géopolitique, de la guerre et des discriminations.

Dans le cadre de sa politique mémorielle, la Ville de Vichy souhaite renforcer ses actions notamment à travers la convention pluriannuelle avec le Mémorial de la Shoah mais aussi celle avec la Fondation de la Résistance qui va être signée en janvier afin d'affirmer leur volonté commune de transmettre les valeurs de notre République aux générations successives.

Dans ce cadre, nous organisons, chaque année, à l'occasion de la journée du 27 janvier, une semaine d'événements autour de la Mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité : « Histoire et Mémoire(s) ».

LES PREMIÈRES DATES

► EXPOSITIONS À LA MÉDIATHÈQUE DE VICHY :

- Du 23 janvier au 22 février - « Paris 1924 - Paris 2024, les JO miroir des sociétés » réalisée par le Mémorial de la Shoah.
- Du 27 janvier au 22 février - « Les épreuves des Juifs en 1944 » réalisée par Serge KLARSFELD (le 26 janvier au Palais des Congrès).

► LUNDI 22 JANVIER, HÔTEL DE VILLE :

- 16h30 : Inauguration de la plaque en hommage à Marc Juge, héros de la Résistance à Vichy.
- 17h : Salon d'honneur - Signature de la convention entre la Fondation de la Résistance et la Ville de Vichy.
- 17h30 : Salon d'honneur - Conférence de Fabrice GRECARD pour la Fondation de la Résistance : « La Résistance en France : radicalisation de la répression au cœur de l'hiver 1944 ».

► MARDI 23 JANVIER, MÉDIATHÈQUE DE VICHY :

- 17h30 : Inauguration de l'exposition « Paris 1924 – Paris 2024, les JO miroir des sociétés », réalisée par le Mémorial de la Shoah.
- 18h : Table ronde avec la participation de Jean-Baptiste ALAIZE, et des intervenants du Mémorial de la Shoah.

► MERCREDI 24 JANVIER, MÉDIATHÈQUE DE VICHY :

- 15 h : Conférence de Tal BRUTTMANN autour de son ouvrage : « Un album d'Auschwitz : comment les nazis ont photographié leurs crimes ».

► JEUDI 25 JANVIER, OPÉRA DE VICHY

- Journée autour d'Alfred NAKACHE, le nageur d'Auschwitz « Sélectionné » : Alfred NAKACHE, spectacle interprété par Amir HADDAD, seul en scène, à l'Opéra de Vichy (Voir article ci-contre).

► VENDREDI 26 JANVIER, PALAIS DES CONGRÈS :

- À partir de 10h : Colloque « Les temps forts de l'année 1944 pour les Juifs » présidé par Serge KLARSFELD aux côtés d'historiens spécialistes de la Shoah dont voici le programme :
 - Les Juifs du groupe Manouchian, par Serge COURTOIS.
 - Qui arrêtait les Juifs en 1944 et où, par Tal BRUTTMANN.
 - Les enfants d'Izieu dans la mémoire collective, par Dominique VIDAUD (Directeur de la Maison d'Izieu).
 - La rafle des enfants des Centres de l'UGIF, par Katy HAZAN.
 - Le sort des Juifs déportés en 1944 par rapport à ceux de 1942 et 1943, par Alexandre DOULUT.
 - La Justice face aux dirigeants allemands de la solution finale et à leurs complices français, par Serge KLARSFELD.

► DIMANCHE 28 JANVIER :

- 11h30 : Stèle rue du Parc, Cérémonie, Journée nationale commémorative de l'Holocauste et du 79^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. •



Entretien avec **AMIR HADDAD**

Le chanteur Amir HADDAD interprètera, seul en scène, le champion de natation Alfred NAKACHE (1915-1983) à l'Opéra de Vichy, jeudi 25 janvier. Né à Constantine, Toulousain d'adoption, ce dernier devient champion de France de natation puis représente son pays aux Jeux olympiques de Berlin organisés en 1936 par l'Allemagne nazie. En 1945, il revient seul d'Auschwitz où il avait été déporté en 1943 avec sa femme et sa fille. En leur mémoire, il reprend la compétition, récupère son titre de champion de France et participe à nouveau aux JO, à Londres, en 1948.

Quelle est la genèse de votre spectacle « Sélectionné » ?

Lors du tournage de « *J'ai cherché* » en 2016, la chanson qui m'a fait connaître, on se retrouve avec le réalisateur Steve SUISSA au Centre sportif Alfred-Nakache dans le XX^e arrondissement de Paris. À l'époque, le nom m'interpelle, et comme je suis toujours très curieux, je me renseigne sur le personnage et je découvre un très grand nageur de notre Histoire qui a une vie extraordinaire, un parcours de vie très inspirant.

Quelques années après, comme un appel du destin, Steve me demande : « *Tu es un homme de scène, tu es sportif. Est-ce que tu connais Alfred NAKACHE ?* » Il pensait me poser une colle car peu de gens connaissent le destin d'Alfred NAKACHE, je l'ai surpris en lui disant : « *Oui, bien sûr, je sais qui c'est. Je me souviens d'avoir été troublé par son histoire en 2016.* » Il m'a alors proposé de lui rendre hommage. Sans connaissance de la scène théâtrale, j'ai fait confiance à Steve. Je l'ai suivi. J'ai travaillé dur. Et j'ai eu un vrai coup de foudre pour Alfred, pour l'humain qu'il a été, les valeurs qu'il véhiculait.

Depuis combien de temps vous jouez ce spectacle ?

On a démarré par 30 représentations à Paris en 2022 puis on en a rajouté encore 50. Et là, on est en tournée depuis le 12 novembre. J'avais hâte. Cette pièce et ma présence d'acteur ont attiré la curiosité de pas mal de monde. Avant et après la pièce, on retrouvait devant le théâtre, énormément de gens. Il était évident pour moi qu'on la rendrait plus accessible en tournée, rencontrer les gens dans leur ville.

Au-delà du projet artistique, on parle aussi d'un thème qui a son importance éducative. Tout particulièrement au regard de l'actualité : l'histoire d'Alfred NAKACHE a pour particularité son aspect universel et intemporel. Dans un monde difficile et très divisé, il a cette force de croire à un avenir meilleur. Dans un monde où tout va à l'encontre de ses rêves, il y parvient par la force de la volonté et du courage. C'est un message qui mérite d'être porté le plus loin, le plus longtemps possible.

Que représente pour vous Alfred NAKACHE ?

Si au début, j'étais animé par le respect et l'envie de rendre hommage à ce grand homme de notre histoire sportive et nationale, plus le temps est passé, en entrant dans sa peau, tous les soirs, en racontant son histoire, plus les barrières se sont dissipées et plus j'ai ressenti une identification presque absolue avec sa vie et ses événements tragiques comme héroïques. Et j'ai comme l'impression que tous les soirs, c'est lui qui me missionne tel un grand-père qui a trouvé quelqu'un pour raconter son histoire. Une histoire que lui-même a tu pour ne pas revenir sur le traumatisme de la Shoah. Aujourd'hui, c'est mon tour de le faire connaître. Entre lui et moi, le lien est devenu de plus en plus fort, de plus en plus familial.

« Sélectionné » figure au programme d'Histoire et mémoire(s) à Vichy. Quel regard portez-vous sur cet événement autour de la prévention des crimes contre l'humanité ?

Un regard admiratif sur les efforts déployés. Vichy, c'est une des dates que j'attends le plus parce qu'elle conjugue en elle beaucoup de symboles qui me parlent directement. Raconter l'histoire d'Alfred NAKACHE, un survivant de l'Holocauste dans la ville de Vichy qui a connu des jours sombres, avec une jeunesse qui a envie de renouveau et d'être l'actrice d'un avenir meilleur... pour moi, tout est dit, tout est là. C'est un événement que j'attends avec impatience. Je sais déjà que je serai très ému, là-bas, plus qu'ailleurs. Vichy aura deux représentations : une pour hier et une pour demain ! •

► **Théâtre : « Sélectionné » avec Amir à l'Opéra de Vichy le jeudi 25 janvier à 20h.**

VICHY LES QUARTIERS /// RÉUNIONS

LE CALENDRIER DES RÉUNIONS DE QUARTIERS



Du 27 septembre au 13 octobre, le Maire, Frédéric Aguilera, les adjointes et conseillères déléguées Charlotte Benoit, Évelyne Voiteulier et Marie-Odile Coursol, des élus et des agents des services techniques de la Ville et de la Police municipale sont allés dans chacun des onze quartiers de la Ville à la rencontre des habitants. Ces visites, occasion d'échanger avec les élus, ont permis de préparer les réunions de janvier et février. •

QUARTIER DES GARÊTS

Mercredi 31 janvier à 18h, salle des fêtes des Garêts

QUARTIER DES GRAVES ET DES ROMAINS

Vendredi 2 février à 18h, salle de la Mutualité

QUARTIER LES AILES - PORT DE CHARMEIL,
Samedi 3 février à 10h30, Centre René-Barjavel

QUARTIER RÉPUBLIQUE - LAC D'ALLIER

Samedi 3 février à 15h, salle de la Mutualité

QUARTIER DU VIEUX VICHY

Mardi 6 février à 18h, Centre Culturel de Vichy

QUARTIER DENIÈRE - HÔPITAL

Vendredi 9 février à 18h, salle de la Mutualité

QUARTIER CŒUR DE VILLE - JAURÈS - VICTORIA

Samedi 10 février à 10h, Salle des Fêtes

QUARTIER DE FRANCE - CROIX SAINT-MARTIN

Samedi 10 février à 15h, Parc du Soleil

QUARTIER JEANNE D'ARC

LES BARTINS - BEAUSÉJOUR,

Mardi 13 février à 18h, salle de la Mutualité

QUARTIER CHAMP CAPELET

Mercredi 14 février à 18h, salle de la Mutualité

QUARTIER THERMAL

Vendredi 16 février à 18h, Hôtel Mercure Thermalia

VICHY À L'ÉCOUTE /// EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

GRUPE "VICHY C'EST VOUS"

NON AUX HAUSSES D'IMPÔTS NON NÉCESSAIRES !

Vous l'avez sans doute remarqué : la taxe foncière a connu une forte augmentation cette année.

En plus de l'augmentation des bases de + de 7 % décidée par le gouvernement, la majorité municipale a voté une hausse des taux de 4 %. Cela entraîne une hausse totale de 11 % pour les Vichysois en un an !

Était-il possible de faire autrement ? Oui. Il suffisait :

- D'allonger de quelques années la durée des prêts contractés
- D'allonger la durée de réalisation de certains projets
- D'arrêter de prévoir au budget des dépenses d'investissement qui ne seront pas réalisées dans l'année.

D'autant que Vichy est déjà surtaxée : le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties payée par les Vichysois est supérieur de + de 15 % à la moyenne nationale !

En outre, la stratégie budgétaire du Maire va faire passer la dette de la ville de 51 M€ à 80 M€ en 2026 !

Nous considérons qu'il n'est pas raisonnable de rajouter de l'inflation à l'inflation. La gestion financière de notre ville est à revoir rapidement afin aussi de ne pas risquer de mettre en difficulté nos services publics si essentiels. •

Arnaud Petelet-Valero, Mahmoud Farwati, Magali Dubreuil

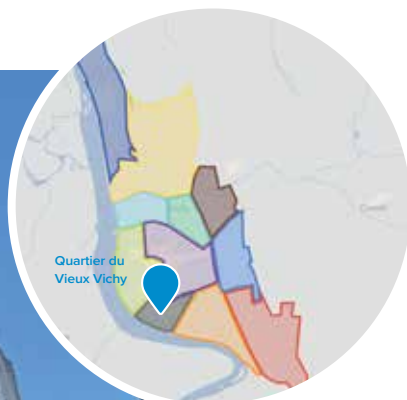
GRUPE "VICHY BLEU MARINE"

Dans un avenir proche, au nom de la loi Climat, de la transition énergétique et du zéro carbone, des décisions absurdes soi-disant écologiques vont être mises en place. Propriétaires vichysois, si vous n'isolez pas vos biens immobiliers dénommés passoires énergétiques, aux normes les plus exigeantes définies par les pouvoirs publics vous n'aurez plus le droit de vendre, de louer ou d'assurer vos biens. On estime qu'en France 8 millions de maisons seraient visées par ces mesures d'exclusion. Ainsi des habitations, souvent centenaires, historiques, de grande qualité, au cœur de ville ne seront plus utilisables. On organise la destruction du bâti

ancien, la spoliation de biens immobiliers, on abolit ainsi le droit de propriété, pourtant inscrit dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Autre mauvaise nouvelle pour les propriétaires vichysois de logements meublés, leur régime fiscal va évoluer dans le mauvais sens. Vichy avec, ses curistes, ses étudiants, ses touristes a besoin d'un grand nombre de meublés, ces décisions déraisonnables ne vont pas engager les propriétaires à investir dans le secteur. •

Jean-Pierre Sigaud



L'ÉGLISE SAINT-BLAISE ENTRE EN RÉNOVATION

La première phase des travaux qui a débuté en octobre 2023 concerne la sécurité des personnes et du bâtiment ainsi que le confort des usagers. Les travaux de cette phase consistent à purger les bétons fragilisés de la façade. Une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite sera réalisée avec la création d'un ascenseur et d'un WC adapté.

L'édifice sera mis hors d'eau avec la restauration des toitures (couvertures en ardoises, charpente en bois, réfection des toitures terrasses et verrières de toit). La restauration de certains vitraux est aussi prévue.

Le chantier devrait durer une année pendant laquelle l'église restera accessible aux visiteurs. Les messes seront maintenues. •

Le coût des travaux s'élève à 1 523 000 € TTC avec une aide de l'État (via la DRAC au titre des monuments historiques) et une aide du Département de l'Allier.



LE MURET DE SOUTÈNEMENT DE LA GARE SNCF EN VOIE DE SÉCURISATION

Le muret de soutènement de la gare SNCF s'est partiellement effondré le 17 août dernier. Déjà, en 2022, la Mairie de Vichy avait demandé sa sécurisation. Ces travaux vont finalement commencer avec le financement de la SNCF.

Un peu plus de 500 mètres de longueur sont concernés sur un total de 700 mètres. Avant le début des travaux, le talus devra préalablement être déboisé.

Sur une longueur de près de 300 mètres, le muret de soutènement et la clôture seront remplacés. Aux deux extrémités du muret, celui-ci sera réparé ainsi que la clôture, à l'identique. Le muret sera reconstruit

selon la technique de la paroi berlinoise. C'est-à-dire par un ouvrage de soutènement et de blindage de fouille réalisé avec des raidisseurs métalliques verticaux butonnés ou maintenus par des tirants, et des éléments horizontaux en bois ou en métal mis en place au fur et à mesure du terrassement.

Les grilles seront démontées et reposées après avoir été repeintes. Pendant la durée des travaux, deux sens de circulation devraient pouvoir être conservés sur une largeur de 5,5 m ; l'axe étant très fréquenté avec jusqu'à 10 000 véhicules par jour.

L'achèvement du chantier prévu en trois phases, d'une durée de 16 mois, est espéré pour la fin de l'année 2024 début 2025. •



À travers le troisième volet de cette chronique, nous vous proposons un point sur les fouilles archéologiques menées autour de la Source de l'Hôpital de mai à octobre.

Un « petit complexe thermal » datant du début de l'ère chrétienne a été mis au jour par les récentes fouilles préventives auxquelles l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) a procédé, sur prescription de l'État (Drac Auvergne-Rhône-Alpes), ces derniers mois autour de la Source de l'Hôpital.

Benjamin Michaudel, responsable scientifique de la fouille archéologique préventive à l'INRAP, prépare désormais avec l'équipe d'archéologues un rapport qui sera publié au plus tard en 2025. Deux secteurs principaux ont été explorés. Le premier à partir de la mi-mai, autour du restaurant « Le Samoa » (près du Fer à Cheval) où une grande ouverture a été pratiquée. Ce qui a permis de faire apparaître les fondations de l'Hôtel Florida démoli en 1976 mais aussi les murs de fondations des bains de l'ancien hôpital, construits à la fin du XVIII^e siècle. Les archéologues ont aussi découvert de la vaisselle datant du Haut-Empire romain, entre le I^{er} siècle avant le début de l'ère chrétienne et le III^e siècle après.

Un second emplacement, devant le bâtiment de la Source a été exploré. Là, sous le sol contemporain, une occupation médiévale a été constatée avec un bâtiment maçonné de plan rectangulaire qui remonterait aux XII^e-XIV^e siècles. Puis, à environ trois mètres en-dessous du sol actuel, séparé par une couche de carbonates créée à partir d'eau thermale stagnante, le bord d'un grand bassin maçonné et un caniveau d'évacuation des eaux pluviales ont été découverts (photo). Ils dateraient du Haut-Empire romain, d'après le mobilier archéologique

mis au jour dans leurs fondations. Les blocs taillés de pierre calcaire qui constituent le caniveau ne proviennent pas de Vichy mais possiblement d'une carrière autour d'Aigueperse. Parmi les questions que se posent désormais les scientifiques : ce caniveau se prolongeait-il vers la Source des Célestins d'un côté et vers l'actuel parc des Sources de l'autre ?

Le bassin était-il alimenté par le captage antique de la Source de l'Hôpital ?

Quoi qu'il en soit, aux deux emplacements, des ossements d'animaux ont été exhumés : volaille, ovins et bovins. Toutes ces découvertes font maintenant l'objet d'études par différents corps de métiers. Céramologues, géomorphologues, géoarchéologues, archéozoologues, et d'autres encore vont étudier minutieusement la collecte effectuée pour infirmer ou confirmer les hypothèses émises pendant le chantier et pour dater plus précisément ces trouvailles.

Les fouilles n'ont eu aucun impact sur la qualité de l'eau de la source. Pour s'en assurer, un contrôle de qualité quotidien a été réalisé pendant toute la durée du chantier. La voie est désormais libre pour la rénovation de la Source de l'Hôpital et la création du miroir d'eau. •

LE SOL DU PARC EST EN COURS DE RÉGÉNÉRATION

Le sol du Parc des Sources est en cours d'amendement et de régénération. Il est nourri avec des produits d'origine organique. Des bactéries cultivées et sélectionnées préalablement en laboratoire viennent d'être injectées dans le sol sous forme de solutions. Elles permettront la croissance et le développement des végétaux, favoriseront le cycle

du carbone et seront utiles à la ramification des racines des arbres. Du compost sera également épandu.

Cette régénération permettra de renforcer la vitalité biologique du parc en cours de réaménagement alors que les aléas climatiques sont toujours plus sévères pour la végétation. •